



## AVIS ANNONÇANT L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT IMPOSANT UNE TAXE RELATIVE AUX SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné :

Conformément aux dispositions de l'article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., c. C-11.4) un avis public est par les présentes donné que lors de la séance du conseil d'arrondissement de Verdun qui sera tenue le **mardi 1<sup>er</sup> décembre 2015, à 19 h**, en la salle 205 de la mairie de l'arrondissement, 4555, rue de Verdun, arrondissement de Verdun, un règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2016 sera adopté.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec,  
ce 11 novembre 2015

Caroline Fisette, OMA  
Directrice du bureau d'arrondissement et  
Secrétaire d'arrondissement